

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Nancy-Brabois - Université de Lorraine - BUT - Réseaux et télécommunications

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Nancy-Brabois - Université de Lorraine - BUT - Réseaux et télécommunications (6302)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 18%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Nancy-Brabois - Université de Lorraine - BUT - Réseaux et télécommunications (6302)	Jury par défaut	Autres candidats	31	354	233	233	29
		Bacheliers technologiques toutes séries	25	172	113	113	22

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Nancy-Brabois - Université de Lorraine - BUT - Réseaux et télécommunications (6302)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	34	18	18	0	0 %
			Masculin	320	215	215	29	100 %
			Total	354	233	233	29	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	10	3	3	0	0 %
			Masculin	162	110	110	22	100 %
			Total	172	113	113	22	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Nancy-Brabois - Université de Lorraine - BUT - Réseaux et télécommunications (6302)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	7	2	2	0	0 %
				Sans mention	130	70	70	11	39,3 %
				AB	103	90	90	10	35,7 %
				B	60	58	58	5	17,9 %
				TB	10	10	10	2	7,1 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	311	231	231	28	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	8	0	0	0	
				AB	5	0	0	0	
				B	7	0	0	0	
				Total	20	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au	Sans mention	12	1	1	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			bac	AB	6	0	0	0	0 %
				B	1	1	1	1	100 %
				TB	3	0	0	0	0 %
				Total	22	2	2	1	100 %
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	7	0	0	0	0 %
				Sans mention	71	27	27	7	31,8 %
				AB	68	60	60	11	50 %
				B	22	22	22	4	18,2 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	172	113	113	22	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Nancy-Brabois - Université de Lorraine - BUT - Réseaux et télécommunications (6302)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	265	197	197	25	86,2 %
			En réorientation	56	32	32	3	10,3 %
			Non scolarisés	22	2	2	1	3,4 %
			Scolarité étrangère	9	1	1	0	0 %
			Autres	2	1	1	0	0 %
			Total	354	233	233	29	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	153	106	106	20	90,9 %
			En réorientation	14	5	5	2	9,1 %
			Non scolarisés	5	2	2	0	0 %
			Total	172	113	113	22	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Nancy-Brabois - Université de Lorraine - BUT - Réseaux et télécommunications (6302)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	107	100	100	14
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	98	80	80	7
			Autres doublettes	88	50	50	7
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	144	108	108	21
			Autres doublettes	17	3	3	0

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Nancy-Brabois - Université de Lorraine - BUT - Réseaux et télécommunications (6302)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	36,5 %	43,5 %	43,5 %	50 %
		Mathématiques Spécialité & Physique- Chimie Spécialité	33,4 %	34,8 %	34,8 %	25 %
		Autres doublettes	30 %	21,7 %	21,7 %	25 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Nancy-Brabois - Université de Lorraine - BUT - Réseaux et télécommunications (6302)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	89,4 %	97,3 %	97,3 %	100 %
		Autres doublettes	10,6 %	2,7 %	2,7 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques et linguistiques	Moyenne pondérée des notes des bulletins de 1ère et terminale et des épreuves du bac dans les matières scientifiques et en anglais	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, acquisition de la démarche scientifique	Appréciation des professeurs, avis du conseil de classe	Important
	Capacité à réussir	Fiche avenir	Important
Savoir-être	Autonomie, capacité à s'investir, concentration en classe	Appréciation des professeurs, avis du conseil de classe, fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et cohérence du projet de formation du candidat avec le contenu de la formation	Appréciation de la lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Intérêt pour les réseaux informatiques et/ou la télécommunication, participation à une cordée de la réussite	Activités et centres d'intérêt, participation à une cordée de la réussite	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- **Absence d'enseignement de spécialité scientifique** : la formation requiert le suivi d'au moins une spécialité scientifique (ex. mathématiques, physique-chimie, NSI, SVT, sciences de l'ingénieur). Les dossiers ne satisfaisant pas cette exigence ne sont pas classés,
- **Éléments défavorables sur le comportement** : la présence d'appréciations signalant un comportement problématique (manque de sérieux, attitude perturbatrice, absence d'engagement) constitue un motif éliminatoire,
- **Incohérence** manifeste entre le **projet de formation** et le **parcours suivi**,
- **Résultats insuffisants** dans les **disciplines scientifiques fondamentales**,
- **Dossier incomplet**.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Oui, la participation à une cordée de la réussite a bien été prise en compte lors de l'examen des candidatures.
Cet élément a notamment servi de critère de départage entre des dossiers de niveau comparable.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux, composée du chef de département et de 14 enseignants, a étudié l'ensemble des dossiers de la procédure initiale avec le pré-classement effectué automatiquement prenant en compte :

- des **évaluations quantitatives** : moyenne pondérée des notes de mathématiques, physique-chimie, SVT, français, anglais et de spécialités de 1ère et de terminale, ainsi que des notes aux épreuves anticipées du baccalauréat,
- des **évaluations d'éléments qualitatifs** par un enseignant : motivation, cohérence du projet, capacité à réussir, savoir-être.

Des activités et centres d'intérêts en lien avec les réseaux et télécommunications ont également pu être pris en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- **Le projet de formation doit être rédigé de manière précise et personnalisée.** Les mentions générales d'un simple « goût pour l'informatique » sont insuffisantes : il est attendu que les candidats démontrent leur intérêt spécifique pour les réseaux, les télécommunications et les infrastructures numériques, en montrant qu'ils se sont renseignés sur la formation.
- Les éventuelles **difficultés rencontrées** dans certaines disciplines doivent être expliquées, en précisant les démarches envisagées pour les surmonter.
- La participation à une **Journée Portes Ouvertes** ou à une **immersion** (ex. UJALU) doit être explicitement mentionnée et valorisée, en indiquant ce que le candidat en a retenu.
- **Pour les candidats déjà inscrits dans l'enseignement supérieur**, il est important d'expliquer clairement les raisons du réorientation envisagée ainsi que l'analyse des difficultés rencontrées dans la filière initiale.

Signature :

Taha BOUKHOBZA,
Directeur de l'établissement I.U.T de Nancy-Brabois
- Université de Lorraine